



ACTUALITES

VIE MUNICIPALE

CULTURE

VIE ASSOCIATIVE

## VIE MUNICIPALE

Le conseil municipal s'est réuni le 16 avril 2026 en mairie.

Le compte rendu complet de cette séance est disponible sur le site internet de la mairie.

## INFORMATION

Déclaration de revenus 2026 – C'est le moment !

La campagne de déclaration des revenus 2025 est ouverte. Voici ce qu'il faut retenir :

En ligne sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) – date limite pour le Val-d'Oise : 4 juin 2026  
Par courrier (papier) – date limite : 19 mai 2026

Besoin d'aide ?

Par téléphone : 0 809 401 401 (lun-ven, 8h30-19h, service gratuit)

En vous rendant dans une structure France Services près de chez vous

Sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) via la messagerie sécurisée

## ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE

### Lancement de votre nouveau livret d'information : Mours, Naturellement...

La commune a le plaisir de vous présenter son nouveau livret d'information mensuel : Mours, Naturellement...

Ce nouveau rendez-vous vous permettra de suivre toute l'actualité de votre village, ses projets, ses événements et ses initiatives, au fil des saisons.

Ce livret d'information sera diffusé par mail. Pour le recevoir, un lien d'inscription est disponible sur le site internet de la mairie. Des exemplaires papier seront également disponibles en mairie.

Rendez-vous sur [www.mours.fr](http://www.mours.fr), rubrique "MA COMMUNE".

### Commémoration du 8 Mai 1945 – Place du monument aux morts

**Le vendredi 8 mai à 11H30**



Le village de Mours vous invite à vous rassembler pour rendre hommage aux soldats tombés pour la France et la liberté.

Venez nombreux pour ce moment de recueillement et de mémoire partagée. La chorale Chant' à Mours et les enfants du groupe scolaire Jacques Prévert seront présents pour accompagner cette cérémonie.



## Vie associative

**L'association des parents d'élèves organise sa brocante des enfants le samedi 30 mai 2026 !** Une belle occasion pour les petits de vider leurs chambres, donner une seconde vie à leurs jouets et livres, et s'initier en s'amusant au plaisir de la vente.

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de l'association des parents d'élèves.

**Le comité des fêtes organise une brocante le 14 juin sur l'avenue des Grands Champs.**

Si vous souhaitez vous inscrire ou avoir plus d'information, rendez-vous en mairie.

## Fête de la Musique

Pour célébrer l'été, retrouvez-nous **le samedi 27 juin** comme chaque année dans le parc municipal pour une soirée festive et conviviale.

Au programme : projection cinéma en plein air et spectacle de lumière pour petits et grands.


Plus d'informations à venir dans la newsletter de juin !




## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Transports – Les services de la CCHVO

La Communauté de Communes Haut Val-d'Oise (CCHVO) propose deux services de transport sans contribution assurés par "RoulVers" pour les habitants du village.

 **Transport médical** Vous avez un rendez-vous médical dans le département ? La CCHVO peut vous y conduire. Pour vous inscrire et obtenir plus d'informations, rapprochez-vous de la mairie.

 **Ligne régulière Keolis** Un service de transport du quotidien est également disponible, avec des arrêts aux Lilas et à Grandchamps. Deux transports réguliers sont organisés :

Leclerc de Chambly – tous les mercredis ramassage à 13h30 retour à 16h  
Marché de Beaumont-sur-Oise – tous les samedis ramassage à 10h00 retour à 12h00

## PORTRAITS DES MOURSISIENS

La ville de Mours lance une nouvelle rubrique : "Portraits de Moursiens" !

Pour ce premier numéro, nous recherchons des habitants prêts à partager leurs souvenirs et anecdotes sur la vie du village.

Une histoire marquante, un souvenir d'enfance, une évolution du village... chaque témoignage compte pour faire vivre la mémoire de Mours !

Vous souhaitez participer ? Faites-vous connaître auprès de la mairie.

## HORAIRES DE LA MAIRIE & CONTACT

La mairie vous accueille du lundi au vendredi (sauf jeudi) selon les horaires précisés ci-dessous.

**Lundi 9h-12h et 13h30-18H**  
**Mardi et mercredi 13h30-18h**  
**Jeudi fermé**  
**vendredi 13h30-17h**

Vous pouvez nous joindre au : 01.30.28.75.10

ou par courriel à l'adresse : [infos.mairie@ville-mours.fr](mailto:infos.mairie@ville-mours.fr)

Le Maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous. Téléphonez au secrétariat de Mairie.

